



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le **07/05/2026**
ID : 057-245700695-20260504-D2026_59_SI-AR

DECISION 2026-59

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, engagée suite à une procédure déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article R. 2122-2 du Code de la commande publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de prestations intellectuelles concernant le « Schéma directeur d'assainissement de la commune d'Hettange-Grande » est conclu avec la société SAFEGE, située à 67300 SCHILTIGHEIM, pour un montant de 106 311,00 € H.T. soit 127 573,20 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 4 mai 2026

Le Président

Roland BALCERZAK

